

Le lien de Saint-Fuscien

vue du chemin entre la route de Dury et le haut de Petit Cagny

Edito



Madame,
Mademoiselle,
Monsieur,

En ce début d'année 2009, deux dossiers apparaissent très importants pour notre commune.

L'élaboration du P.L.U : Le bureau d'étude SOREPA a terminé dans les délais que nous lui avons fixés une phase primordiale de sa mission, ce qui a permis de réunir les services de l'état autour de ce dossier, le 14 Janvier. L'élaboration du PLU se poursuit donc et nous y reviendrons spécialement dans le prochain Lien avant la réunion publique du mercredi 18 Février.

Notre école : Une délibération a été prise à l'unanimité proposant un regroupement pédagogique intercommunal avec Sains-en-Amiénois et Estrées-sur-Noye. Béatrice Hénin développe ce sujet dans ce même Lien.

Soyez assurés que nous ferons, avec les parents d'élèves et les enseignants, comme en Mars 2008, tout ce qui est en notre pouvoir pour préserver notre école.

Je vous prie de croire en l'expression de mes sentiments les plus dévoués.

Dominique de Thézy

A vos agendas

11 janvier Cyclisme

« La Decathlon »,
course familiale de VTT.
Itinéraire : magasin -
Saint-Fuscien -
Magasin.

18 janvier Cultuel

Bénédictin d'une icône
par le Père Daniel Miléa,
prêtre orthodoxe,
après les vêpres à 17h30.

21 janvier vœux du maire

Salle polyvalente à 18h30.

28 janvier Théâtre

à la Maison de la Culture d'Amiens
« LES DIABLOGUES ».

7 février Soirée à thème

salle polyvalente à 19h30,
Accueil Saint-Fuscien nous reçoit
autour de ses « **soupes maisons** »
et récompensera les maisons de Noël.

Compte-rendu du conseil municipal (1er mercredi du mois)

CM du 07 janvier 2009

Délibérations

Monsieur le Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour, vu l'urgence, une décision modificative n°3 permettant le règlement de l'échéance du 25 décembre 2008 de l'emprunt relais souscrit par la commune pour le financement relais de la TVA due pour les travaux de l'église.

Le conseil Municipal accepte à l'unanimité.

Monsieur le Maire lève ensuite la séance pour permettre à Monsieur Robert PETITPREZ, président du comité de jumelage entre BESSENBACH et SAINS-EN-AMIENOIS, SAINT-FUSCIEN et DURY de présenter les objectifs du comité de jumelage pour les années à venir avec entre autres la relance des jeux inter villages, l'enseignement de l'allemand ou encore la préparation du 25ème anniversaire du jumelage. A l'issue de cette intervention, Monsieur le Maire se réjouit de l'importance des activités du comité de jumelage.

Reprise de la séance : le compte-rendu de la séance du conseil municipal du 3 décembre 2008 est approuvé à l'unanimité.

Le conseil, sur la proposition de Monsieur le maire, décide à l'unanimité de créer à compter du 1^{er} février 2009 un poste d'adjoint administratif.

Monsieur Dominique de THÉZY et Madame Béatrice HÉNIN exposent les perspectives d'évolution de l'école de la commune après leurs discussions avec l'inspection d'académie et les élus de la commune de SAINS-en-AMIENOIS. Sans création d'un regroupement, une classe serait supprimée à SAINT-FUSCIEN et une autre à SAINS-en-AMIENOIS.

C'est pourquoi ils proposent d'adopter le principe d'un regroupement pédagogique intercommunal avec les communes de SAINS-EN-AMIENOIS et ESTRÉES-SUR-NOYE

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Les parents d'élèves de l'école sont informés de l'évolution de la situation.

Compte-rendu des commissions

Commission urbanisme :

Christelle SURGET rappelle le calendrier des prochaines réunions concernant l'élaboration du PLU.

- 14 janvier : présentation du projet aux personnes publiques associées.
- 19 janvier : groupe de travail PLU.
- 3 février : commission d'urbanisme.
- 4 février : débat au conseil municipal sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable.
- 18 février : réunion publique portant sur la présentation du projet.

Les travaux déjà menés ont porté sur la compatibilité du projet avec le schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de l'agglomération. La SOREPA a présenté également des schémas d'aménagement des zones de développement projetées.

Commission événements :

La randonnée VVT *Décathlon* s'arrêtera à SAINT-FUSCIEN le dimanche 11 Janvier.

Monsieur le maire et le conseil municipal présenteront leurs vœux à la population le 21 janvier à 18h30.

Commission travaux :

Les travaux de l'église sont en cours de finition.

Le brûleur de la chaudière de l'école est à remplacer.

Le branchement électrique de la salle polyvalente reste à revoir.

L'acquisition d'un véhicule pour les services municipaux et la pose de l'escalier de secours de l'école sont en cours.

Commission des finances :

La prochaine réunion de cette commission se tiendra le vendredi 16 janvier à 19 heures avant le débat d'orientation budgétaire du mois de février et le vote du budget en mars.

Une approche du compte administratif 2008 montre que la commune ne dégage aucun autofinancement au cours de cet exercice.

Les simulations montrent que les projets d'investissement envisagés doivent l'être avec beaucoup de modestie.

SIVOM de Boves

Monsieur Jean-Claude PINCHON informe le conseil que le SIVOM de BOVES aménagera en 2009, compte tenu des retards de travaux engagés par le SIVOM à SAINT-FUSCIEN, la chaussée de PARIS et la route de BOVES.

Les projets seront préalablement présentés aux riverains.

Prochaine réunion du conseil municipal : mercredi 4 février 2009

Urbanisme
Finances
École & Jeunesse
CCAS

Les commissions vous informent

Événementiel
Associations
Travaux, voiries
& sécurité

Travaux & voiries



Le père Noël n'a pas oublié le service technique.

Pendant que nous étions sous la couette, grâce au nouveau tracteur, M. Jean-Claude Lenin salait la voirie communale parfois par -15° . Nous nous faisons l'écho des saint-fusciénoises et saint-fusciénois : qu'il soit « chaleureusement » remercié.

Au deuxième trimestre, la chaussée de Paris fera peau neuve avec l'implantation d'un trottoir (coût de l'opération pour le SIVOM : 65 780€). La route de Boves, entre le village et la bretelle de la SECODE, fera l'objet du même traitement (coût de l'opération pour le SIVOM : 121 152€ dont 47 840€ affectés à Saint-Fuscien).

NOTRE ECOLE



Depuis Avril 2008, le conseil municipal travaille en étroite collaboration avec l'équipe pédagogique et les parents d'élèves sur l'avenir de l'école.

Au printemps dernier, Mme l'inspectrice de l'éducation nationale avait souhaité que les communes d'Estrées-sur-Noye, Sains-en-Amiénois et Saint-Fuscien se rapprochent les unes des autres pour envisager différentes possibilités de regroupement. Depuis, la situation suit son cours et se précise : des réunions de concertation regroupant les différents partenaires ont eu lieu. L'inspection d'académie a proposé fin novembre 3 hypothèses :

Fermeture d'une classe à Saint-Fuscien et une à Sains-en-Amiénois, au vu des effectifs.

R.P.C. : Regroupement Pédagogique Concentré, à Sains-en-Amiénois.

R.P.I. : Regroupement Pédagogique Intercommunal ...des 3 communes.



La **fermeture d'une classe** à Saint-Fuscien n'est pas envisageable : 2 classes couvriraient alors, d'un côté l'accueil des maternelles et de l'autre l'enseignement du primaire. Notre position a été clairement exposée à Mme l'inspectrice. A Sains-en-Amiénois, l'école perdrait une classe, alors que l'année précédente une classe a déjà été fermée.

L'équipe pédagogique s'investit pleinement et délivre un enseignement de qualité. Les élèves entrant au collège obtiennent de très bons résultats, lors des tests nationaux réalisés avec un % très élevé de réussite en français et en mathématiques. L'outil informatique est utilisé et maîtrisé. L'aide personnalisée au soutien scolaire a été mise en place. L'anglais est enseigné. Des actions sportives et culturelles font l'objet d'échanges et de rencontres.

Des travaux dans les classes ont été réalisés et un nouvel escalier de secours, installé prochainement, permettra une évacuation plus sécurisée des enfants en cas de nécessité. La cantine a été équipée d'un nouveau lave vaisselle. La garderie accueille désormais les enfants dès 7h30 et jusqu'à 18h30. On note également la participation des familles à la vie de l'école et leur investissement dans l'organisation de manifestations festives.

Enfin, le PLU (Plan Local d'Urbanisme) est en cours d'élaboration et permettra d'ici quelques mois la construction de nouvelles habitations ...et donc l'installation de nouvelles familles ...dont les enfants pourront fréquenter notre école. Nous aurions besoin d'un peu de temps. Mais cet argument a déjà été utilisé l'année dernière et l'académie ne veut plus attendre !

R.P.C.

Un seul site, une seule école à Sains-en-Amiénois, et plus d'école à Saint-Fuscien ! Cette hypothèse est rejetée d'emblée et ne supporte aucun commentaire !

R.P.I.

Maintien des 2 écoles à Sains-en-Amiénois et Saint-Fuscien mais fonctionnant en étroite collaboration. Nous travaillerons avec les partenaires en envisageant tous les aspects posant interrogations (cantine, garderie, soutien scolaire, transport en car ...). La répartition des classes fera l'objet de toute notre attention : les plus petits pourraient rester à Saint-Fuscien.

Tout ce travail n'aura qu'un seul objectif : l'intérêt de l'enfant (confort, bien-être, sécurité). Les conditions d'enseignement déjà excellentes pour chaque école seront améliorées. La réputation de l'école de « La Sentelette » n'est plus à faire : les élèves y obtiennent des % de réussite identiques aux nôtres, l'informatique est également présent, le projet d'école est intéressant ; une part importante est donnée à l'éducation à l'environnement et au développement durable, différentes activités culturelles et sportives ont été mises en place.

Cette dernière hypothèse est donc retenue. Chaque commune a des richesses et des ressources différentes, mais aussi des points communs. C'est pourquoi le conseil municipal a délibéré le 7 janvier 2009 pour la création d'un R.P.I.

Cette décision votée à l'unanimité sera transmise aux élus de Sains-en-Amiénois et Estrées-sur-Noye, ainsi qu'à l'inspection académique qui étudiera alors la situation.



Évènementiel



A l'occasion de la semaine de prière pour tous les chrétiens, des **vêpres solennelles** auront lieu le **dimanche 18 janvier à 17h30**, elles seront présidées par le Père Yves Delépine curé de la paroisse.

A l'issue de cette prière, une **icône de la Vierge de Tendresse** sera accueillie et bénie par le Père Daniel Miléa, prêtre orthodoxe de la paroisse de la Résurrection à Amiens.

Cette icône sera installée dans notre église ultérieurement dès que les murs seront peints.

Mercredi 21 janvier 2009

Vœux du maire

Salle polyvalente à 18h30



Naissances

Gabin Ollivier, le 15 septembre 2008
1bis, rue de Boves

Manon Roger, le 23 septembre 2008
3, rue de Cagny

Victor Levoy, le 12 novembre 2008
10, rue de l'église

État civil

Mariages

Emilie François et Stéphane Zuccoli
le 6 septembre 2008

Lucie Lefebvre et Kévin Fourel
le 13 septembre 2008

Décès

Joseph Lacombe
le 13 septembre 2008 à Amiens
3, chaussée de Paris

Farid Chaïb
le 14 octobre 2008, à Amiens

Info pratiques

Un peu de civisme :

Nos concitoyens n'ont pas beaucoup d'amour propre en déposant leurs ordures sur la voie publique !

Les containers sont destinés à recevoir soit du verre, soit des emballages en carton ou en plastique, soit du papier. Si le dispositif prévu n'est pas adéquat, voir insuffisant peut-être, il existe la déchetterie... à moins de trois kilomètres !!!

Déposer des ordures sur la voie publique ou ne pas respecter les conditions de tri ou de dépôt fixées par l'autorité compétente est passible d'une amende (cf : article R 632 - 1, modifié par décret n°2007-1388 du 26/09/2007).

Soyons raisonnable, respectons les riverains et l'environnement.



Recensement du 15 janvier au 14 février 2009 :

Bérénice BERTRAND ou Hélène LAMORY se rendra chez vous afin de vous remettre les imprimés pour le recensement. Nous vous remercions par avance de leur réserver le meilleur accueil possible.

Dépôt légal de publication : date de parution

bulletin édité en 400 ex.

14, rue de Cagny - 80680

Tél. : 03 22 09 52 45

Fax : 03 22 09 04 10

Site Internet: www.mairie-saint-fuscien.fr
Courriel : mairie.saint-fuscien@laposte.net



Commission communication

stephane.callies@free.fr

mob : 06 20 644 788

Christian Lusson

Jean-Claude Pinchon

(photographe)